



Compte rendu de la réunion publique du 6 décembre 2016

Salle municipale de Limay

En tribune :

- Mot d'accueil républicain par Eric ROULOT, maire de Limay
- Pour HAROPA - Ports de Paris:
 - Kris DANARADJOU, directeur adjoint de l'aménagement de HAROPA-Ports de Paris
 - Mariusz WIECEK, directeur de l'agence Seine-Aval et directeur du projet
 - Alexia GAUTIER, chef de projet

Début de la réunion à 19h40

81 participants

Déroulement de la réunion :

1. Ouverture de la réunion par Eric ROULOT, maire de Limay
2. Introduction de la réunion par Régine BREHIER, directrice générale de HAROPA – Ports de Paris
3. Rappel du projet par Mariusz WIECEK, HAROPA – Ports de Paris
4. Ce que le maître d'ouvrage a entendu pendant la concertation, par Alexia GAUTIER, HAROPA – Ports de Paris
5. Échanges avec la salle
6. Les enseignements de la concertation par Kris DANARADJOU, HAROPA – Ports de Paris
7. Les engagements du maître d'ouvrage, par Kris DANARADJOU, HAROPA – Ports de Paris
8. Clôture de la réunion, par Régine BRÉHIER, directrice générale de HAROPA-Ports de Paris



1. Ouverture

Eric ROULOT, maire de Limay rappelle les réunions publiques et ateliers thématiques passés. Il indique que cette réunion est conclusive : les représentants de HAROPA – Ports de Paris vont revenir sur les sujets abordés pendant la concertation.

Régine BRÉHIER, directrice générale de HAROPA-Ports de Paris remercie les participants pour l'intérêt porté au projet. Elle rappelle la mission de HAROPA – Ports de Paris : favoriser le développement du transport fluvial par le développement d'une offre portuaire sur l'ensemble de l'Île-de-France. Régine BRÉHIER explique que le projet d'extension du Port de Limay cherche à répondre à l'enjeu de développement de la Seine-Aval par le développement de la logistique durable, du transport fluvial, et des emplois associés, en favorisant l'accès au fleuve et au ferroviaire.

Elle ajoute que ce projet répond à des besoins formulés par des entreprises : le trafic sur le port de Limay a augmenté de 88% depuis 2010 et le foncier est saturé à 96% des surfaces commercialisables. Elle précise que le projet porte également sur le développement de l'offre ferroviaire.

Régine BRÉHIER rappelle les objectifs de cette réunion de clôture :

- Vérifier, auprès des participants, ce qu'a entendu le port,
- Partager les premiers enseignements de la concertation,
- Préciser les suites de la concertation afin de maintenir le dialogue entamé.

Claude CHARDONNET, C&S Conseils, animatrice de la réunion détaille le déroulement de cette réunion de clôture de la première phase de concertation.

2. Rappel du projet

Diaporama en annexe.

Présentation des besoins économiques qui fondent le projet

Mariusz WIECEK, directeur de l'Agence Seine-Aval, présente les principaux éléments du contexte. La plateforme multimodale de Limay-Porcheville fait partie d'un réseau de 70 ports répartis en Île-de-France. Elle accueille actuellement 26 entreprises



représentant 1000 emplois directs. Malgré la crise économique, le trafic fluvial et ferroviaire est en constante progression.

Mariusz WIECEK explique que le port de Limay-Porcheville est aujourd'hui saturé. Il doit par ailleurs faire face à une demande de la part d'entreprises présentes sur le site pour développer leurs activités ainsi que d'entreprises, notamment logistiques, souhaitant s'y installer. Ces dernières pourraient bénéficier d'une plateforme située entre l'Île-de-France et les grands ports du Havre et de Rouen et ainsi profiter de l'axe Seine.

Il ajoute que les activités de stockage, de transformation et de conditionnement des marchandises ont besoin de grandes parcelles pour accueillir des entrepôts de plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés. HAROPA-Ports de Paris a donc décidé d'étudier un projet d'extension répondant à la demande exprimée par les entreprises.

La démarche menée en faveur de l'insertion du projet dans la ville

Mariusz WIECEK précise qu'une attention particulière sera portée à l'insertion du projet dans son environnement et évoque notamment le travail fait pour améliorer l'interface entre la ville et le port. Il explique que le projet vise aussi à favoriser l'implantation de services à destination des entreprises, à maîtriser les impacts du projet et de l'activité portuaire sur le trafic routier, et à encourager le transport de marchandises par voie fluviale ou ferroviaire.

Il souligne l'importance apportée aux sujets que sont la maîtrise des nuisances sur le cadre de vie des riverains, la prise en compte des enjeux hydrauliques et écologiques, ainsi que la préservation de la biodiversité présente sur le site.

Le périmètre du projet

Mariusz WIECEK explique qu'une étude réalisée pour délimiter le périmètre du projet a permis de définir le périmètre d'une extension de 32 hectares, dont 22 hectares de surfaces commercialisables. Cette extension permettra de créer 300 emplois, grâce à l'accueil d'activités logistiques de marchandises.

Il indique que le coût estimé des travaux est de 20 millions d'euros.

Les principes de l'aménagement

Mariusz WIECEK détaille les principes de l'aménagement du projet. Il indique que les nouvelles parcelles doivent être en connexion directe avec la logistique fluviale ou



ferroviaire. Pour la parcelle ouest, le projet prévoit la création d'un nouvel ouvrage portuaire et routier. Pour le terrain nord, le projet prévoit de rendre, inaccessible au public, une partie de la RD 146 pour assurer la continuité des échanges logistiques en site propre au sein du port et garantir la sécurité. **Mariusz WIECEK** indique que le regroupement des activités de la société Marlux au nord du boulevard Pasteur est envisagé pour libérer du foncier pour l'extension portuaire. Une nouvelle entrée serait créée à l'ouest pour absorber le trafic routier induit par les activités portuaires. Par ailleurs, HAROPA – Ports de Paris prendrait également en charge la requalification du Bd Pasteur, ainsi que l'aménagement d'une liaison entre celui-ci et la future entrée de ville. Une nouvelle connexion ferroviaire serait réalisée à l'est pour fluidifier l'accès des trains au port. Enfin, le maître d'ouvrage envisage la création d'une zone de services pour les entreprises, ouverte à tous.

3. Ce que HAROPA-Ports de Paris a entendu pendant la concertation

Alexia GAUTIER, chef de projet, remercie les participants à la concertation et indique qu'un bilan retraçant l'ensemble des échanges sera rédigé. Elle rappelle que la concertation qui se clôt ce soir proposait plusieurs rendez-vous :

- trois réunions publiques,
- un atelier le 19 octobre avec des acteurs économiques pour échanger sur les enjeux liés au projet et au fonctionnement du futur port. Les thèmes du développement de l'offre logistique sur l'axe Seine et le Mantois, de l'emploi et de la formation, des services inter-entreprises et de l'environnement ont été abordés,
- une visite de la zone portuaire le même jour,
- un atelier le 3 novembre sur les interfaces ville-port, qui a permis aux riverains d'aborder les questions d'aménagement du boulevard Pasteur et ses abords, de l'espace entre les activités et les habitations, du lien avec le centre-ville, du pôle de services.

Alexia GAUTIER présente une synthèse de ce que le maître d'ouvrage a entendu au cours de ces rencontres :

- l'importance du port pour l'économie locale : le territoire attend de l'extension portuaire la création d'emplois en adéquation avec les qualifications du marché local.
- Des interrogations sur le périmètre proposé concernant : la modification du périmètre de la zone d'aménagement différée (ZAD) de 2008, le fondement des besoins économiques justifiant le projet ou le périmètre, la possibilité



d'utiliser les terrains EDF ou Citroën pour l'extension, le devenir du triangle Nord à court et long terme, le regret exprimé par des participants que le périmètre du projet n'ait pas été mis en discussion au cours de la concertation.

- L'attachement des habitants à leur territoire, et l'attente d'un projet de qualité.
- Des inquiétudes liées aux acquisitions nécessaires pour la réalisation du projet. HAROPA-Ports de Paris a noté l'attente d'un accompagnement des personnes concernées ainsi que celle d'un juste prix, conforme à la nature et à la situation des biens.
- La demande de préserver et même d'améliorer le cadre de vie des habitants de Limay, en particulier des habitants du triangle Nord, et des habitants des communes alentours.
- La demande de limiter la gêne (nuisances sonores, visuelles, pollution) liée aux activités du port, notamment celles susceptibles de s'installer sur les terrains Nord, en bordure de boulevard Pasteur.
- HAROPA-Ports de Paris a également noté des demandes de végétalisation sur le boulevard Pasteur et la bande de recul.
- La double crainte d'une dégradation des conditions de circulation et de sécurité sur le boulevard Pasteur et sur l'ensemble du réseau routier local, et la dévaluation foncière des propriétés dans le triangle Nord.
- Concernant le pôle de services, une attente a été formulée pour que les services s'adressent à la fois aux salariés et entreprises du port, et aux entreprises du secteur. Est relevé également le souhait des acteurs locaux de voir s'implanter des services profitant aux riverains, (activités commerciales et équipements), qui devront être complémentaires des zones d'activités du territoire.
- Des questionnements concernant le devenir de la gare et les liaisons entre la gare et le port.
- Des demandes d'amélioration de l'accessibilité des transports en commun pour les salariés du port et la mutualisation des services inter-entreprises.



- La demande que l'impact des travaux soit limité.

4. Échanges avec la salle

François GOLDEWSKI, Association des gens du voyage en Yvelines, rappelle que des familles vivent depuis longtemps en habitat-caravane dans ce périmètre et qu'un projet pourrait être fait avec ces dernières.

Eric ROULOT, maire de Limay revient sur trois points qui lui paraissent essentiels.

- Le maire demande que les sujets liés au rachat des biens situés dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) soient traités au plus haut niveau du port pour que les propositions correspondent au prix du marché et aux attentes des habitants.
- Le maire rappelle les propositions formulées au cours des dernières réunions concernant le devenir des habitants du Triangle nord. Il demande que la limite de la zone d'aménagement différé (ZAD) redescende au niveau de la ZAC, afin que les habitants du triangle nord bénéficient du même traitement que les citoyens de Limay. Il propose également la mise en place d'un fonds de garantie, permettant au port de compenser les éventuelles dévaluations liées à l'activité du port.
- Il souhaite que le dialogue entamé entre le port, les riverains et les élus se poursuive afin que les interrogations, aspirations et exigences des différents acteurs soient entendues.

Le maire de Limay aborde la question du report des flux liés à la coupure de la RD 146, requalifiée en route portuaire. Il détaille trois itinéraires que pourraient emprunter les poids lourds à destination de la zone industrielle :

- . Le boulevard Pasteur, mais les riverains y sont opposés ;
- . Le boulevard de la République à Porcheville, mais les riverains y sont opposés ;
- . La rue du Val puis le rond-point de la Marmite.

Le maire de Limay souhaite que des études sur le sujet soient réalisées pour qu'il puisse se prononcer sur ce projet, au moment de l'enquête publique.

Paul LE BIHAN, maire de Porcheville adhère aux propositions du maire de Limay. Il rappelle à ce sujet que le boulevard de la République est aujourd'hui encombré et que la RD 146 n'est pas prioritaire pour le passage des camions, à l'inverse de la RD 186, située au nord de Limay. Il rappelle que la délibération prise il y a plusieurs années interdisant le passage des camions sur le boulevard de la République en



raison de sa dangerosité avait été cassée par la Préfecture. Ainsi, il demande que l'étude de flux soit rapidement réalisée par HAROPA-Ports de Paris.

Par ailleurs, le maire de Porcheville souhaite confirmer que les habitants au nord du boulevard Pasteur peuvent vendre leur logement au Port pour ne pas être affectés par les nuisances liées à la présence de la zone portuaire.

Sofian HANDA, habitant explique avoir reçu de la part de HAROPA – Ports de Paris une proposition de rachat à l'amiable qu'il trouve éloignée des prix du marché et de ses attentes. Il regrette le décalage ressenti entre la présentation faite à l'instant par le Port et l'offre de rachat qui leur a été proposée. Il informe les participants présents à la réunion que des voies de recours existent pour freiner voire arrêter le projet d'extension du port de Limay.

Madame DERIAUX explique que le prix de la maison de ses voisins a été estimé par une agence immobilière entre 160 000 à 180 000 euros. Elle ajoute que le port a proposé une offre de rachat à hauteur de 104 000 euros et souhaite avoir des explications sur un tel écart.

Claude CHARDONNET, C&S Conseils rappelle que le port a ouvert des permanences plusieurs samedis sur le port de Limay afin d'évoquer confidentiellement ces sujets avec les propriétaires concernés qui le souhaitent. Elle précise que la présente réunion publique n'est pas l'endroit pour évoquer des situations individuelles.

- **Les acquisitions foncières**

Kris DANARADJOU précise qu'il est très difficile de répondre à des cas individuels en réunion publique. Il rappelle que HAROPA – Ports de Paris est à disposition des habitants pour des entretiens individuels. **Kris DANARADJOU** ajoute que la volonté de HAROPA-Ports de Paris de trouver des solutions à l'amiable et indique que le Port est à disposition pour discuter.

Cécile DUMOULIN, conseillère départementale indique être en accord avec les propos tenus par Eric ROULOT, maire de Limay. Elle insiste sur la notion de préjudice qu'il est nécessaire de prendre en compte, dans la mesure où certaines personnes ne souhaitent pas vendre leur bien.

Sur le sujet de la circulation, elle souligne l'importance du transfert de circulation de la RD 146 au rond-point de la Marmite. Elle indique que les études trafic réalisées jusqu'à ce jour sont insatisfaisantes : des aménagements lourds seront à financer, et cela doit être intégré dans le plan de financement du port dans la mesure où cet aspect concerne 1 000 véhicules supplémentaires / jour. Elle précise que le flux supplémentaire se déportera probablement sur la boucle du Pont jusqu'au rond-point de la Marmite ainsi qu'au rond-point de la RD 190-RD 145



Sur le Triangle nord, elle souhaite savoir où en est le port dans ses réflexions, et notamment s'il souhaite l'intégrer dans le projet afin que le boulevard Pasteur soit une voie de desserte.

Stéphane FRANCESHI, habitant de Limay s'étonne d'entendre des propos contradictoires sur le devenir de la centrale de Porcheville. Il indique avoir entendu que le Port a déclaré en avoir déjà racheté une partie, et notamment les voies ferrées d'EDF, tandis que la directrice de ladite centrale l'a informé de son souhait de ne pas vendre.

Concernant l'acquisition de sa maison, il déplore le fait que le Port propose de racheter uniquement la partie cadastrée (66m²) et non la partie habitable, dans la mesure où la maison est située sur un terrain de 411m².

Claude CHARDONNET, C&S Conseils rappelle que la question d'EDF a été un point important dans la discussion et que des réponses ont été apportées par le port et par d'autres acteurs locaux, et notamment le maire de Limay. Elle ajoute que la question du territoire d'EDF et de sa disponibilité éventuelle devra être clairement expliquée dans les mois à venir.

Alain MAUZET, membre de la communauté des gens du voyage indique qu'une trentaine de familles sont concernées par le projet : certaines se situent dans la première partie de l'extension et d'autres résident à l'endroit où Marlux sera déplacé. Il critique le manque de considération à l'égard de ces dernières et précise que ces familles, présentes depuis 30 ans, seront expulsées et non pas déplacées. Il s'interroge sur ce qu'il adviendra de ces familles.

André DEPOORTER, habitant, évoque un manque de précision dans les réponses aux questions apportées par le maître d'ouvrage. Il cite le fait que les habitants souhaitent comprendre les raisons des différences entre les estimations des biens immobiliers et les propositions de rachat du port.

Il mentionne également le manque d'explications concernant l'usine Citroën et souhaite savoir pourquoi le Port ne compte pas implanter Citroën au bout du boulevard Pasteur, sur un terrain appartenant déjà au maître d'ouvrage et sur lequel il serait possible d'aménager un parking à étages pour tenir compte de l'exiguïté de ce terrain.



Il craint par ailleurs que la fermeture d'une partie de la RD146 n'entraîne des congestions au niveau du boulevard Pasteur liées à la saturation du rond-point de la Marmite. Il ajoute que le boulevard Pasteur étant une voie communale, le maire de Limay peut prendre un arrêté pour y interdire la circulation des poids lourds. Il souhaite savoir si HAROPA – Ports de Paris prévoit de réaliser un aménagement visant à dévier le trafic poids lourds du boulevard Pasteur et à limiter les nuisances au niveau du triangle Nord.

- **La prise en compte des gens du voyage**

Kris DANARADJOU indique que HAROPA-Ports de Paris a pleinement conscience de la nécessité de reloger les personnes qui occupent les terrains.

- **Les estimations des biens dans le cadre des acquisitions à l'amiable**

Kris DANARADJOU souligne que le Port propose des transactions et non pas des estimations. Il précise qu'entre l'estimation d'une agence immobilière et le prix de vente finale, il peut y avoir une différence. Il ajoute que les prix proposés par HAROPA-Ports de Paris reposent sur l'analyse du marché de l'immobilier et sur les caractéristiques du bien. Il soulève l'éventualité où un accord à l'amiable ne pourrait être conclu avec l'ensemble des propriétaires : dans ce cas, et si le projet était déclaré d'utilité publique, le juge déterminerait le prix de rachat.

- **L'implantation de Citroën**

Mariusz WIECEK confirme que HAROPA-Ports de Paris n'a jamais évoqué l'achat des voies ferrées d'EDF. Il précise que des échanges ont eu lieu entre EDF et le Port, que des projets techniques existent, qu'un échange a été envisagé, mais qu'il n'a jamais été question de prix. **Mariusz WIECEK** indique comprendre l'opposition de certains, mais souligne la bonne volonté du port.

- **La circulation sur le boulevard Pasteur**

Alexia GAUTIER rappelle les trois actions menées sur le boulevard Pasteur, qui vont être entreprises par le Port, à savoir :

- Couper la RD146 pour internaliser les circulations et les échanges routiers liés aux activités du port,
- Créer la deuxième entrée à l'ouest pour dévier la circulation portuaire. Ainsi, aucun véhicule lié à l'activité portuaire n'emprunterait le boulevard Pasteur – l'entrée actuelle permettant d'absorber les véhicules arrivant de l'est,
- Mettre en place des aménagements et des mesures réglementaires sur le boulevard Pasteur (limitation de vitesse, restriction de la circulation des poids



lourds) afin de limiter les nuisances liées aux éventuels reports de véhicules dans l'ensemble du secteur.

Alexia GAUTIER ajoute que le boulevard Pasteur ne serait pas emprunté par les poids lourds, car il serait peu praticable par ces derniers : ils se reporteraient sur les deux grands axes, situés plus au nord, sur lesquels une réflexion globale sera menée avec les acteurs du territoire.

5. Les enseignements de la concertation

Kris DANARADJOU présente les enseignements que tire le maître d'ouvrage de la concertation.

Pour les riverains concernés par le périmètre du projet, il évoque les enseignements suivants :

- La poursuite du dialogue, afin de les informer de la poursuite du projet.
- La poursuite de la stratégie d'acquisitions amiables, qui se base sur les prix du marché et sur les caractéristiques de chaque bien. **Kris DANARADJOU** précise que ces derniers font systématiquement l'objet d'une visite.
- L'étude, en partenariat avec la ville du besoin de relogement, y compris pour les gens du voyage

Pour l'insertion du projet dans son environnement et les riverains du triangle, HAROPA-Ports de Paris relève de fortes attentes pour le quartier de la gare :

- La préservation du Triangle nord sur le long terme, auquel un soin particulier sera porté pour améliorer l'interface ville-port et ouvrir le quartier vers les zones urbaines de Limay. Il indique que ces engagements permettront de préserver le cadre de vie des riverains et la valeur de leurs biens immobiliers.
- Les riverains souhaitent un projet de qualité, ouvert sur la ville et garantissant le cadre de vie et limitant les nuisances sonores, les sources de pollution et les impacts liés à la circulation.

Pour l'utilité du projet, **Kris DANARADJOU** évoque les points suivants :

- Le besoin de développement de l'offre logistique et du transport fluvial à l'ouest de l'Île-de-France,
- Le besoin de créer des emplois adaptés au territoire,
- La nécessité de créer un pôle de services à destination des entreprises et des riverains.



6. Les engagements de HAROPA-Ports de Paris

Kris DANARADJOU présente les engagements de HAROPA-Ports de Paris afin de répondre aux attentes formulées par les participants.

Pour les riverains du projet :

Pour les riverains concernés par le périmètre du projet :

- La poursuite de l'accompagnement des riverains via les rendez-vous individuels, les visites des biens, les propositions de rachat basées sur une analyse du marché de l'immobilier et sur les caractéristiques des biens.
- Le lancement d'une réflexion sur la possibilité de relocaliser les activités compatibles avec le pôle de services.

Pour les riverains situés dans le Triangle nord :

- La demande d'un ajustement du périmètre de la ZAD à celui du projet déclaré d'utilité publique.
- La poursuite des études, en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines et Grand Paris Seine et Oise (GPS&O), pour limiter les impacts de la circulation sur le boulevard Pasteur
- L'attention particulière portée à l'implantation des activités pour que ces dernières génèrent le moins de nuisances possibles sur l'extension nord
- La mise en place de chartes d'exploitation, de cahiers de prescription architecturale et d'instances de concertation permanente avec les riverains pour créer les conditions d'une bonne cohabitation entre la ville et le port.

Pour le territoire, ses acteurs, ses habitants :

- Une réflexion sur l'accessibilité, la mutualisation des services interentreprises et la mutualisation des espaces portuaires sera engagée, pour prendre en compte les attentes des acteurs économiques.
- Un partenariat avec les agences locales de l'emploi pour favoriser le recours à l'emploi local.
- La réalisation d'études traitant du report de trafic induit par la fermeture de la RD 146, en lien avec les collectivités locales, et sur un périmètre élargi.



- Au sein du pôle de services, la définition de la typologie de services, existants et nouveaux, utiles aux entreprises et aux habitants.
- La poursuite du travail sur la définition des aménagements en vue de la requalification du boulevard Pasteur avec les riverains et pour développer des liens entre le port, le quartier de la gare et la ville.
- La mise en place d'une veille active sur la disponibilité des terrains d'EDF.

Kris DANARADJOU précise que des rencontres (réunions, comités de suivi, ateliers de travail) auront lieu dans les mois à venir, afin que le dialogue avec le territoire se poursuive dans les meilleures conditions.

Kris DANARADJOU détaille le calendrier du projet : lancé dans le cadre d'un comité de suivi présidé par le sous-préfet de Mantes-la-Jolie, à l'automne 2015, le projet a donné lieu à une concertation sur la base d'études réalisées de fin 2015 à fin 2016. Cette concertation fera l'objet d'un bilan, qui sera présenté au conseil d'administration de Ports de Paris début 2017. La phase d'études se poursuivra pendant 2 ans et demi, puis l'ensemble des dossiers réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations sera déposé. Selon ce calendrier, l'enquête publique puis la déclaration d'utilité publique auront lieu en 2019, et le lancement des travaux, en 2021.

Kris DANARADJOU rappelle que la présente concertation se déroule jusqu'au 9 décembre 2016 et propose aux participants qui le désirent de transmettre leurs avis, suggestions et questions par mail ou par coupons T à HAROPA-Ports de Paris. Il précise que la page internet du projet¹ restera ouverte à l'issue de la concertation. Un journal du projet sera prochainement diffusé pour tenir les habitants informés de l'évolution du projet de des prochaines rencontres.

Pierre-Yves CHALLANDE, conseiller municipal d'opposition à Limay et ancien ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État déplore le manque d'écoute et de considération pour les riverains concernés de la part des porteurs du projet.

¹ <http://www.haropaports.com/fr/paris/nous-connaître/amenagements-portuaires-franciliens/extension-du-port-de-limay>



7. Clôture de la réunion

Régine BRÉHIER, directrice générale de HAROPA - Ports de Paris rappelle que le projet s'inscrit dans la durée et que certaines questions soulevées durant cette concertation feront l'objet d'études approfondies.

Elle précise que HAROPA-Ports de Paris mènera une concertation continue : de nouvelles rencontres auront lieu et des réponses complémentaires seront apportées au fur et à mesure de l'avancée des études. Elle souligne l'importance de la poursuite du dialogue, jusqu'à l'étape d'enquête publique puis jusqu'à la déclaration d'utilité publique du projet.

Régine BRÉHIER explique que HAROPA – Ports de Paris produira un bilan de la concertation, qui détaillera les divers échanges de la concertation et précisera les engagements du maître d'ouvrage. Le Conseil d'administration de HAROPA – Ports de Paris délibèrera sur les suites à donner au projet au premier trimestre 2017. Elle ajoute que le bilan publié à l'issue du conseil d'administration est un document public.

Régine BRÉHIER revient sur le sujet des acquisitions foncières : elle indique que ces questions sont complexes car elles sont à la fois individuelles et collectives. Le prix d'un bien repose sur le prix du marché et il diffère selon les biens. Les raisons de désaccord sont diverses selon les cas.

Elle observe que dans plusieurs cas, le dialogue a pu conduire le Port à modifier ses propositions de rachat et à aboutir à un accord avec les personnes concernées. Elle indique que des désaccords peuvent subsister, mais souligne en même temps qu'il reste quatre ans pour trouver des solutions.

Elle ajoute que la particularité de HAROPA – Ports de Paris est d'être à la fois un aménageur, avec des projets qui peuvent parfois perturber la vie des habitants, et un exploitant qui participe à la vie du territoire en accueillant des entreprises et en contribuant à la création d'emplois locaux. Elle précise que HAROPA – Ports de Paris s'efforce d'entretenir le dialogue sur la durée : si certaines questions sont plus difficiles à traiter que d'autres, HAROPA – Ports de Paris s'appliquera à y apporter une réponse au long de ce processus de concertation. **Régine BRÉHIER** indique que cette démarche permettra d'élaborer un projet de qualité s'inscrivant le mieux possible dans son territoire.



Elle conclut en indiquant que la prochaine étape sera le Conseil d'Administration de HAROPA-Ports de Paris puis la publication du bilan. Des études seront par ailleurs engagées par le port ou en partenariat avec d'autres acteurs du territoire (Conseil départemental, GPS&O).

André DEPORTEER et Nathalie DERIAUX manifestent leur opposition au projet d'extension et au processus d'acquisitions foncières menés par HAROPA-Ports de Paris.

Claude CHARDONNET, C&S Conseils remercie les participants et clôt la réunion.

Clôture de la réunion à 20h50